



Challenge Départemental de Le Pouzin 11 septembre 2022

Synopsis :

Le Challenge Départemental est une compétition très facile, sur eau plate (Classe I), ouverte à toutes les catégories (de « Petite pagaie » à « Vétéran »).

Format :

Slalom court (environ 16 portes) en 2 manches, et sprint d'environ 800 m.

Les bateaux autorisés sont : K1 (kayak) et C1 (Canoë monoplace).

Il sera demandé aux clubs d'aider au jugement du slalom.

L'entraînement est libre avant la course, et les jours précédents (le stade d'eau vive devrait être aménagé à partir du 1^{er} septembre).

Covid : application des règles sanitaires en vigueur au moment de la course.

Horaires :

- 9h00 réunion des juges et remise des dossards
- 10h début du slalom (1^{ère} manche)
- 2^e manche à la suite de la 1^{ère} manche
- Pause pour le repas
- **Après-midi : Sprint descente 13h30**
- 16h inauguration par les élus, la CNR et le CDOS, résultats et remise des prix

Règlement :

Le règlement est celui de la FFCK et du Code du Sport. Le chronométrage sera manuel. Les dossards seront remis à partir de 9h00.

Le classement sera effectué sur le temps calculé par l'addition du temps de la meilleure manche du slalom et du temps du sprint. Les résultats seront annoncés après la course. Les participants pourront récupérer les résultats sur clef USB (qu'ils doivent amener) ; ou bien les recevoir par e-mail, s'ils fournissent leur adresse de messagerie.

Les embarcations et les participants devront respecter le règlement fédéral.

Inscriptions :

Les inscriptions sont gratuites.

Les inscriptions seront faites en remplissant un des tableaux joints (aux formats Excel ou LibreOffice/OpenOffice.org). Les tableaux remplis seront à envoyer par messagerie à : nicolas.parrain@wanadoo.fr de préférence au plus tard la veille de la course avant 12h (donc le 10 septembre) afin que l'on prépare les dossards par club

Les corrections de dernière minute pourront être réalisées sur place, même après le début de la course.

Buvette

Une petite restauration (**sandwichs**) est prévue, ainsi que boissons.

Accès et divers :

Le bassin est situé au cœur de Le Pouzin entre les deux ponts.

Un fléchage sera effectué, à partir de la D86. Plan ci-dessous. Le parking se fera au niveau du bassin (voir fichier plan).

L'animation sera aux abords du bassin de slalom

Sur place, il y a des toilettes publiques.

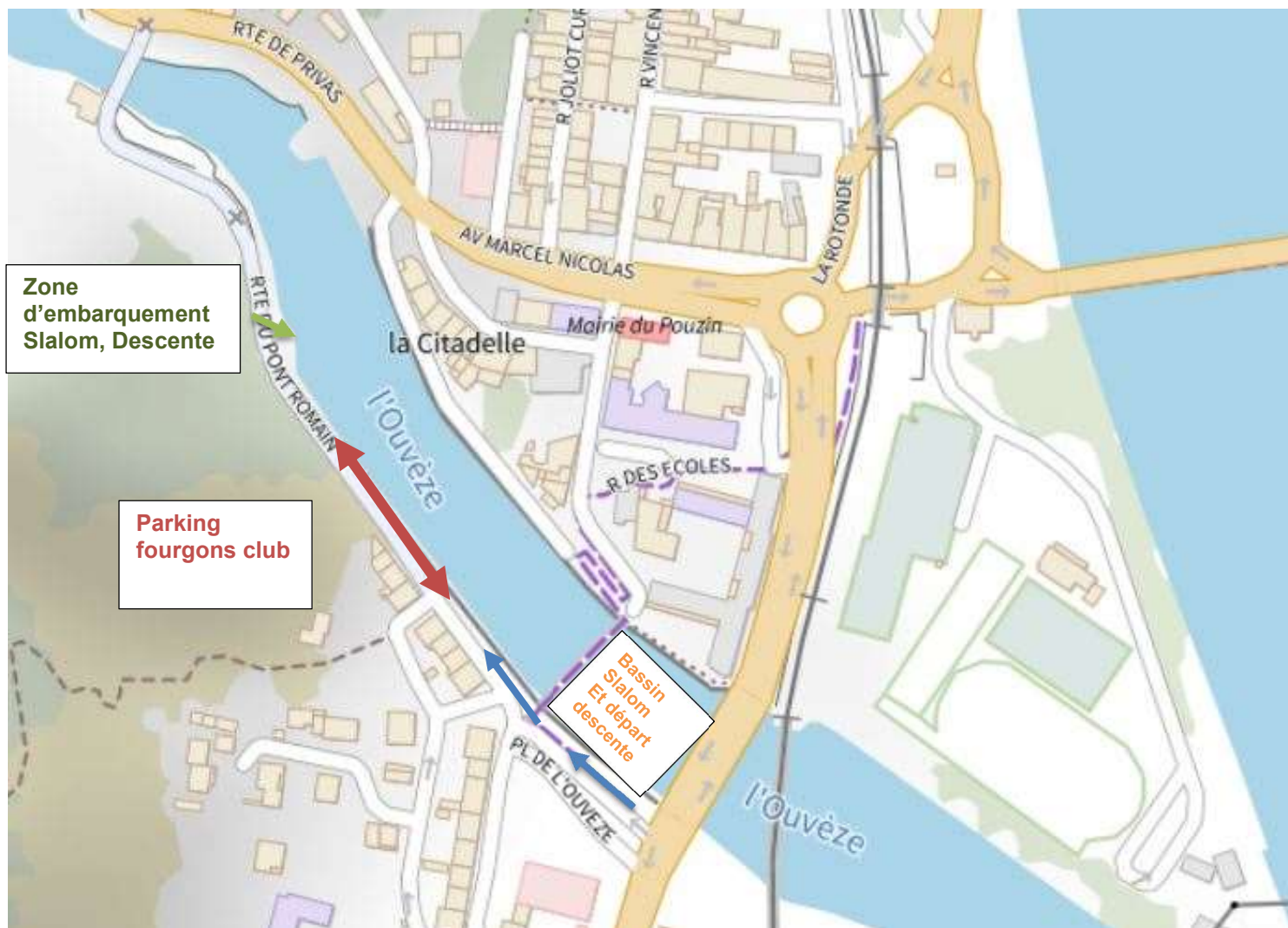
Besoin de renseignements ?

Jonathan Genette président CK3V : 06.84.19.93.38

Ou Nicolas Parrain au 06.72.93.94.42



Challenge départemental (Slalom/Descente) et inauguration du bassin de slalom du Pouzin



Dimanche 11 septembre 10h 17h

Contact : Jonathan Genette président CK3V : 06.84.19.93.38

Partenaires :



